

## JEAN-BAPTISTE BLONDEAU (1784-1854)

Ce portrait (1) exécuté en 1823, alors que Blondeau avait trente neuf ans trahit, dans son opposition entre la jeunesse du visage, les fines lunettes et l'apparat du costume, l'ambivalence d'une carrière peu commune.

Une réussite certaine : professeur suppléant à l'École de droit de Strasbourg dès 1808, professeur à la Faculté de Paris en 1819, doyen de 1830 à 1844, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1833.

Et pourtant, le personnage connu toutes les vicissitudes des luttes institutionnelles, des expériences intellectuelles et pédagogiques ; c'est à ce titre qu'il figure sur la couverture du numéro de notre revue relatant notamment les troubles de l'affaire Bavoux.

Quelques moments de cette vie attachante pour faire encore justice du soi-disant conformisme de l'École de l'Exégèse auquel on l'a rattaché imprudemment. Formé à l'Académie de législation et à l'Université de jurisprudence, frotté d'idéologie, il garde le goût de l'exposé critique analytique et rationnel qui lui vaudra dès le début de sa carrière la suspicion de ses collègues. Candidat à la Faculté de Paris en 1810, il fut écarté avec Dupin, Bavoux, Persil, le jury leur préférant le terne Boulage. Il ne sera reçu qu'en 1819 grâce à une fournée de membres nommés par Royer-Collard. De toutes les luttes politico-universitaires, on le voit témoin au procès Bavoux en 1819, défenseur de la candidature de Rossi en 1848.

Cette pugnacité ne semble pourtant pas transparaitre dans l'exposition orale de ses idées : « une certaine amertume dans le ton et dans les mots trahissent les passions du jurisconsulte novateur aux prises avec la routine », notera un de ses contemporains et biographes.

Jean-Jacques BIENVENU.

---

(1) Gravure extraite d'une notice sur Blondeau rédigée par G.R. et D.M. et publiée à Namur en 1856.